

# CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2009

Sous la présidence de Madame Agnès KIEFFER, Maire

## PARTICIPATION DES CONSEILLERS

Agnès KIEFFER, Maire, présente

François BERNET, Adjoint, présent

Mario HEGY, Adjoint, présent

Corinne SIGRIST, Adjointe, présente

PETERSCHMITT Frank, présent

AMBIEHL André, **absent excusé**

BINTZ Marie-Nella, présente,

ANTOINE Vincent, présent

BELLICAM Gervais, présent

HEGY Jérôme, présent

FINANCE Jean-Claude, présent

SCHNEIDER Doris, présente

AMBIEHL-VICHERY Astrid, présente

KUHN Christian, présent

TUGLER Laurent, présent

## SECRETARIAT DE SEANCE

Katia GONCALO, Secrétaire de Mairie

## ORDRE DU JOUR

1. Renouvellement convention ATESAT
2. Accessibilité  
– Approbation du diagnostic ERP
3. Chasse communale – Lots n° 1 et 2  
– Révision des loyers 2010
4. Indemnité de Conseil au Receveur  
– Attribution à Madame Christine VEILLARD
5. Informations
6. Divers

*Madame le Maire sollicite l'autorisation de modifier l'ordre du jour, par l'insertion d'un point supplémentaire relatif à l'approbation du compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 29.10.2009.*

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et l'ordre du jour est modifié comme suit:*

1. Approbation du compte rendu de la séance du 29.10.2009
2. Renouvellement convention ATESAT
3. Accessibilité  
- Approbation du diagnostic ERP
4. Chasse communale – Lots n°1 et 2  
- Révision des loyers 2010
5. Indemnité de Conseil au Receveur  
- Attribution à Madame Christine VEILLARD
6. Informations
7. Divers

### **1. Approbation du compte rendu de la séance du 29 octobre 2009**

Le compte rendu de la séance du 29 octobre 2009 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **2. Renouvellement convention ATESAT**

*Monsieur Jérôme HEGY rejoint l'assistance à 20h15*

Vu la loi M.U.R.C.E.F n° 2001-1168 du 11 décembre 2001, portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, et notamment l'article 7-1 en application de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée, relative à l'administration territoriale de la république,

Vu le décret n° 2002-1209 du 27 septembre 2002 relatif à l'assistance technique fournie par les services de l'Etat au bénéfice des communes et de leurs groupements pris en application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2002 relatif à la rémunération de l'assistance technique fournie par l'Etat aux communes et à leurs groupements au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire.

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Ø Décide de renouveler la convention d'Assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010,
- Ø D'opter pour la mission de base proposée au tarif global et forfaitaire de 203.29 € TTC.
- Ø Autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document afférant à la présente mission,
- Ø Charge Madame le Maire d'inscrire au budget 2010 les crédits relatifs à cette opération.

## **3. Accessibilité – approbation du diagnostic ERP**

*Monsieur François BERNET rejoint l'assistance à 20h45*

Les membres de la commission communale chargée d'établir le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, en l'occurrence Messieurs Jérôme HEGY, Mario HEGY, Christian KUHN et Jean-Claude FINANCE présentent au Conseil Municipal le document qu'ils ont réalisé selon instruction officielle de l'Etat (date butoir 23 décembre 2009).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Ø Approuve le contenu du plan susvisé
- Ø Prend acte du montant prévisionnel des travaux d'accessibilité résultant de cette étude à savoir 16 000 € HT
- Ø Décide d'inscrire au budget 2010 les crédits nécessaires à la réalisation de ces ouvrages.

Par ailleurs, Madame le Maire remercie les membres de la commission en charge d'étudier la mise en accessibilité des bâtiments et de la voirie communales pour leur travail sur le terrain et la qualité du dossier présenté.

## **4. Chasse communale – lots n° 1 et 2 – révision des loyers 2010**

L'article 16 du cahier des charges type des chasses communales du Haut-Rhin stipule que :

« Le loyer de la chasse est révisable annuellement en proportion de la variation de l'indice départemental des fermages fixé, en matière de polyculture, par arrêté préfectoral pour la région agricole du lieu de situation du lot de chasse ».

L'article 2 de l'arrêté préfectoral N° AG 2009-1489 du 29 octobre 2009 fixe l'indice des fermages à 114.3 pour la région agricole de la Hardt, soit une augmentation de 2.97 % par rapport à l'année précédente.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les loyers de la chasse n'ont pas été révisés depuis la dernière adjudication des lots en 2006 et propose aux conseillers municipaux d'appliquer la hausse préconisée pour 2010 selon la prévision ci dessous :

N° lot	Adjudicataire	Loyer actuel	variation en %	Loyer 2010
1	Association cynégétique 1987	3 700,00 €	+ 2.97	3 809 €
2	Salvatore CARERI	4 150,00 €	+ 2.97	4 273 €

Après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions

Ø Décide d'appliquer la révision annuelle des loyers de la chasse pour l'année 2010 selon l'indice départemental des fermages en vigueur.

Ø Charge Madame le Maire d'entreprendre les démarches qui s'imposent.

## **5. Indemnité de Conseil au Receveur – attribution à Madame Christine VEILLARD**

En date du 27 mars 2008, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de l'octroi d'une indemnité de Conseil à Monsieur Alexis MARGRAFF.

Cette indemnité revêt un caractère personnel et est attribuée pour la durée du mandat municipal, sauf suppression ou modification par délibération motivée.

L'article 3 de l'arrêté en date du 16 décembre 1983 précisant les modalités de l'attribution de l'indemnité de Conseil prévoit qu'une nouvelle délibération est nécessaire en cas de changement de comptable.

Considérant la récente prise de fonction de Madame Christine VEILLARD qui succède à Alexis MARGRAFF au poste de Receveur Municipal à la trésorerie de Blodelsheim,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Ø Décide d'accorder à Madame Christine VEILLARD, l'indemnité de conseil égale au maximum autorisé par arrêté interministériel avec effet à la date de son entrée en fonction.

## **6. Informations**

### **6.1. Déclaration d'intention d'aliéner**

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption dans la demande d'acquisition des biens immobiliers :

- sis Rue de Balgau, cadastrés section 5, parcelles 114/17, 141/19, 144/19 et 145/19 d'une contenance totale de 691 m<sup>2</sup>, formulée par Monsieur Olivier BELMONT et Mademoiselle Audrey DEHETTE domiciliés à Colmar (68000) au bénéfice de Madame Mireille BALGA, domiciliée à Rustenhart.

### **6.2. Avenants au contrat d'assurance multirisque de la commune**

Les actes de vandalisme étant en constante évolution dans la commune ces dernières années, Madame le Maire informe les Conseillers Municipaux de la possibilité d'assurer le mobilier urbain sous la forme d'avenants au contrat multirisque de la commune. A cet effet, Madame le Maire a fait établir des devis pour l'assurance du mobilier urbain, de l'abri bus et des défibrillateurs et les soumet pour avis au Conseil Municipal. Après étude des coûts et des garanties de chacune de ces propositions, il résulte que la franchise relative à l'assurance du mobilier urbain est trop élevée. Aussi, seules les assurances proposées pour l'abri bus et pour les défibrillateurs présentent un réel intérêt pour la commune.

#### 6.3. Rue des Bleuets - organisation de l'enquête publique relative au classement dans la voirie communale.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les modalités de l'enquête publique organisée du 30 novembre 2009 au 14 décembre 2009 concernant le classement dans la voirie communale d'une parcelle située rue des Bleuets.

L'arrêté portant organisation d'une enquête publique a été pris le 06 novembre 2009, et un avis a été inséré dans la presse régionale.

Monsieur Gilbert MOSER, a été nommé Commissaire-Enquêteur.

Le tarif de sa prestation s'élève à environ 250 € TTC.

Son rôle est de consigner dans un registre prévu à cet effet, les observations émises par les administrés lors d'une permanence qui aura lieu le dernier jour de l'enquête de 8h30 à 10h ou par courrier. A l'issue de cette enquête, Monsieur Gilbert MOSER devra établir un rapport et émettre un avis favorable ou défavorable sur le projet en fonction des observations qui lui auront été rapportées au cours de l'enquête.

Enfin, ce rapport sera soumis au Conseil Municipal qui délibèrera définitivement sur le classement de la parcelle concernée.

#### 6.4. Commissions réunies – Redressement judiciaire de l'entreprise en charge des travaux au parking du cimetière

Madame le Maire fait lecture d'une télécopie provenant de l'entreprise SETA de Marckolsheim l'informant qu'en raison d'une procédure de redressement judiciaire devant être prononcée prochainement, ils ne seront pas en mesure de respecter la date de commencement des travaux d'aménagement du parking du cimetière initialement prévue le 23.11.2009.

Suite à cela, une mise en demeure les sommant d'indiquer à la commune une date d'intervention leur a été adressée par le maître d'œuvre (société IN'GEO).

Les travaux ne seront probablement plus réalisés cette année.

Si tel est le cas, le seuil d'investissement préconisé pour l'année 2009 dans la convention signée avec l'état dans le cadre du plan de relance de l'économie ne serait pas atteint ce qui aurait pour conséquence l'absence ou le report de versement anticipé du FCTVA en 2010.

Un courrier relatant ces faits sera prochainement adressé au Préfet dans l'expectative d'obtenir un délai supplémentaire.

#### 6.5 Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA) – participation à l'opération « JA fer unseri Sproch »

Madame le Maire fait état des diverses actions menées par la commune en faveur de la promotion de notre dialecte en l'occurrence lecture de contes en alsacien à la bibliothèque, achat de livres en alsacien et fait part aux Conseillers Municipaux des remerciements reçus de la part de l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA).

## 6.6 Compte rendu de la réunion sécurité à la CCER

Madame le Maire fait part des statistiques qui lui ont été communiquées au cours de la dernière réunion sécurité à la CCER en présence de la gendarmerie:

Du 01/01/2009 au 31/10/2009 un net recul de la délinquance a été constaté sur la commune de Rustenart.

## 6.7 Autorisations d'urbanisme instruites du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 25 novembre 2009

### ✓ **PERMIS DE CONSTRUIRE**

<b>PETITIONNAIRE(S)</b>	<b>OBJET</b>	<b>DATE DE DEPOT</b>	<b>AUTORISATION</b>
BELLICAM Gervais	Maison individuelle	06.02.2009	16.04.2009
TREGER Yannick et CERDAN Nathalie	Construction terrasse + local et pose d'une clôture	09.02.2009	03.07.2009
BIER Jean-Claude	Construction de 2 boxes à chevaux	16.04.2009	31.07.2009
EARL FERME SAINT ANDRE	Construction d'un hangar agricole	31.07.2009	23.11.2009

### ✓ **DECLARATIONS PREALABLES**

<b>PETITIONNAIRE(S)</b>	<b>OBJET</b>	<b>DATE DE DEPOT</b>	<b>AUTORISATION</b>
HUEBER Christian	Edification d'une clôture	17.02.2009	07.04.2009
GIUDICI Frédéric	Panneaux photovoltaïques	12.03.2009	24.09.2009
MULLER Lucien Henri	Edification d'une clôture avec portail	24.03.2009	16.04.2009
DEMOUCHE Jean-Paul	Mise en place d'un velux	05.05.2009	25.05.2009
KIEFFER Olivier	Abri jardin	02.06.2009	09.07.2009
GARNON Sébastien	Mise en place de deux vélux	08.06.2009	09.07.2009
M. et Mme WOOCK	Panneaux photovoltaïques	01.07.2009	03.09.2009
KIEFFER Olivier	Construction d'une véranda	20.07.2009	11.11.2009
LOPRETE Dominique	Edification d'une clôture	23.07.2009	04.09.2009
AOUNI Sébastien	Transformation d'une terrasse en pièce d'habitation	06.08.2009	04.09.2009
BALTZ Bernard	Abri jardin	06.08.2009	11.11.2009

### ✓ **PERMIS DE DEMOLIR**

<b>PETITIONNAIRE(S)</b>	<b>OBJET</b>	<b>DATE DE DEPOT</b>	<b>AUTORISATION</b>
HECHINGER Guy	Maison individuelle	18.11.2009	En cours

## 7. Divers

### 7.1. Tour de table

François BERNET tient à remercier les jeunes saisonniers pour les travaux effectués à la commune cet été.

Laurent TUGLER présente aux conseillers municipaux les aspects organisationnels de la fête de Noël des aînés.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22h.

<b>Conseillers</b>	<b>Procurations</b>	<b>Emargement</b>
KIEFFER Agnès		
BERNET François		
HEGY Mario		
SIGRIST Corinne		
PETERSCHMITT Frank		
AMBIEHL André		<i>./.</i>
BINTZ Marie-Nella		
ANTOINE Vincent		
BELLICAM Gervais		
HEGY Jérôme		
FINANCE Jean-Claude		
SCHNEIDER Doris		
AMBIEHL-VICHERY Astrid		
KUHN Christian		
TUGLER Laurent		